



PAYS DE LA LOIRE

Devenir Analyste Vidéo dans son club

Se former au

CERTIFICAT REGIONAL D'ANALYSTE VIDEO (C.R.A.V.)

Nouvelle formation proposée par la Ligue de Football des Pays de la Loire



C.R.A.V

Certificat Régional d'Analyste Vidéo

Saison 2022-2023

92h de formation + 8h de certification

Tarif : 890,00 €

(Frais pédagogiques)

Objectifs pédagogiques



Concevoir,
organiser et gérer
le protocole de
filmage



Concevoir en
collaboration avec
l'entraîneur et
conduire un projet



Concevoir et conduire
le protocole de
partage des résultats
de l'analyse

Public concerné



Educateurs, entraîneurs diplômés du
D.E.S. ou du B.E.F. ou du B.M.F. ou
salariés de club

Pré-requis à l'entrée en formation :



Maitriser l'outil informatique

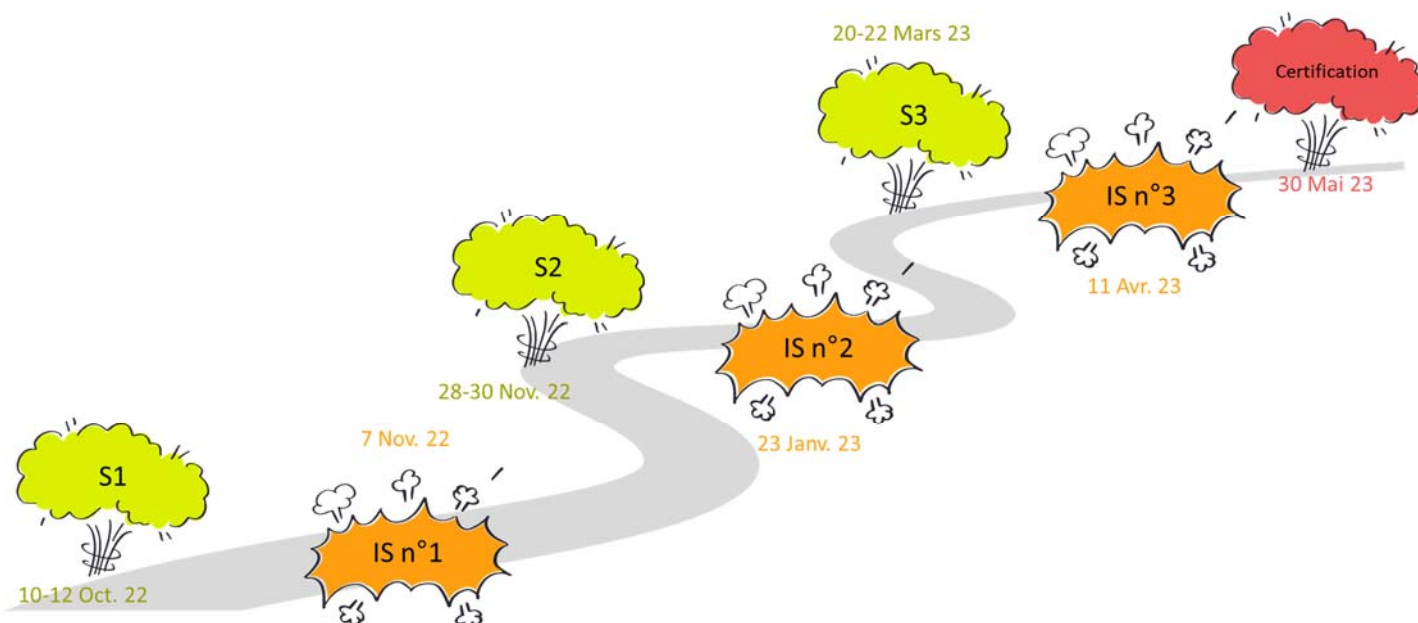


Avoir une structure
d'accueil pour le stage

Organisation

- 1 journée de positionnement
- 92 h de formation et 8 h de certification
 - 3 semaines de 3 jours soit 24h/semaine
 - 1 journée d'évaluation soit 8h
- 200 h de stage en club
- 3 intersessions de 4h soit 12h

Dates, lieu et horaires de formation



	Objectifs	Dates
Temps 1	Positionnement	Lundi 5 septembre 2022
Temps 2	Présentation formation et découverte des logiciels	Lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 octobre 2022
Temps 3	Approfondissement des logiciels	Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 novembre 2022
Temps 4	Etude de cas différentes disciplines	Lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mars 2023
Intersessions		Lundis 07/11/2022 – 23/01/2023 – 11/04/2023
Temps 5	Certification Régionale Evaluation rapport d'activité	Mardi 30 mai 2023

Horaires de formation

de 08h30 à 18h00

Lieu

Centre Sportif Régional – 170 boulevard des Pas Enchantés
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE



Méthodes et supports

Pédagogie active avec
alternance de temps
théorique et de temps de mise
en application



Le logiciel Once vous sera
fourni pendant toute la durée
de la formation

Matériel requis : Ordinateur (Mac ou PC) et tablette si possible

Certification

L'acquisition des compétences sera évaluée en fin de formation à l'aide de l'évaluation d'un rapport de stage et d'une présentation orale devant un jury.

Une attestation de formation sera délivrée en fin de formation

Tarifs



890,00 € TTC

Auxquels s'ajoutent les frais de repas et d'hébergement si besoin (tarifs à titres indicatifs) :

- Demi-pension : 181,50 €
- Pension complète : 547,50 €

Cette formation n'est pas finançable par le CPF, cependant pour les salariés de clubs, l'inscription à nos formations peut être prise en charge par votre OPCO (AFDAS,...).

Contacts et conditions d'inscription



Willy Lacoste, Conseiller Technique Régional Formation
Tél : 06 76 41 00 42 - wlacoste@lfpl.fff.fr

Effectif de la formation : de 12 à 20 stagiaires maximum.

[Dossier à retourner à la ligue avant le 15/07/2022 à IR2F@lfpl.fff.fr](mailto:IR2F@lfpl.fff.fr)



[Dossier à retourner à la ligue avant le 15/07/2022 à IR2F@lfpf.fff.fr](mailto:IR2F@lfpf.fff.fr)

DOSSIER D'INSCRIPTION

N° de Licence (obligatoire) :

NOM – Prénom :

Né le : à

Adresse complète :

CP : Ville :



:

@:

Club (Intitulé exact et n° d'affiliation) :

Diplôme :

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DE LA FORMATION

Je paye personnellement ma formation par chèque à l'ordre de la Ligue de Football des Pays de la Loire à envoyer avec le dossier d'inscription.

Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club => le club doit remplir l'annexe 1 et le transmettre avec le dossier d'inscription.

A : le :

Signature du stagiaire :



Annexe 1 : Formation **Certificat Régional d'Analyste Vidéo**

**ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR
L'EMPLOYEUR OU LA STRUCTURE**

Candidat (Nom, Prénom) :

Je soussigné(e), Mme / M. :

Qualité : Président(e) ou Directeur(trice)
 Secrétaire Général
 Trésorier(e)
 Autre :

De la structure (dénomination) :

Adresse :

atteste que la structure/club prendra en charge :

la totalité du coût pédagogique de la formation

partiellement le coût pédagogique de la formation, précisez le montant : €

la totalité du coût de la restauration et de l'hébergement

A ce titre j'autorise la **Ligue de Football des Pays de la Loire** à inscrire la(les) somme(s) due(s), relative(s) au coût pédagogique et/ou coût des frais annexes, en comptabilité sur le compte courant du club.

Fait à
Le
Signature et cachet de la structure :